

OFFRE DE STAGE – BAC + 5 :**Renouvellement du label « Site Rivière sauvage » du Galeizon**

Organisme :	Établissement Public Territorial de Bassin des Gardons (EPTB Gardons) 6 avenue Général Leclerc, 30 000 Nîmes - 04 66 21 73 77 (Std) - eptb.gardons@les-gardons.fr
Responsable(s) de stage :	Rénald VAGNER – Technicien de rivière avec l'appui de Régis NAYROLLES – Responsable du service entretien de la végétation et d'Emilie BRES – Directrice du SHVC
Durée et dates du stage :	6 mois , de février/mars à juillet/août 2023
Lieu du stage :	Cendras, locaux du SHVC

Contexte du stage :

Le bassin versant des Gardons s'étend sur 2000 km² et concerne environ 160 communes réparties sur deux départements, Gard et Lozère. Il est concerné par un SAGE (révisé en 2015), un PAPI (3^{ème} génération), un contrat de rivière signé pour la période 2017-2022 et un PGRE validé en 2018 (cf. www.les-gardons.fr).

Le bassin versant est de type méditerranéen, c'est-à-dire marqué par des étiages très sévères et des crues torrentielles (type cévenoles).

L'EPTB Gardons est missionné sur la compétence GEMAPI à l'échelle du bassin versant et intervient sur plusieurs thématiques : risque inondation, ressource en eau (quantité et qualité) et préservation et reconquête des milieux naturels.

Situé dans l'aire d'adhésion du Parc National des Cévennes, le bassin versant du Galeizon a été classé Natura 2000 en 2006 (Code FR9101369), Zone spéciale de conservation en 2016 et labélisé « Rivière sauvage » en 2018.

Ces démarches sont animées par le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles (SHVC), à l'exception de la partie « Rivière sauvage » qui est co-portée avec l'EPTB Gardons.

Objectifs du stage :

L'objectif est le renouvellement du label et l'étude d'une éventuelle extension. Le stage vise à porter et rédiger, avec l'appui du technicien de rivière, le dossier de renouvellement du label « Site Rivières Sauvages ».

Pour rappel ce dossier se compose :

1. du bilan du programme d'actions en cours d'achèvement ;
2. de la mise à jour de la grille de critères avec une note explicative pour les critères qui auraient évolués depuis la première labellisation.

3. pour l'étude de l'extension du périmètre labellisé (vers l'aval et sur un affluent) : la grille de critères complétée + un rapport technique détaillant chaque critère.
4. le programme d'actions pluriannuel (4-6 ans en général) qui prévoit la restauration des "points noirs" identifiés dans la grille de critères et des actions de préservation, sensibilisation, etc...
5. le schéma de gouvernance:

Détail des missions :

1. Prendre connaissance des études et des données disponibles ;
2. Réaliser une **bibliographie** technique et scientifique des autres labels et actions transposables sur le bassin versant ;
3. **Mettre à jour et organiser les indicateurs** ;
4. **Rédiger le bilan** du programme en cours
5. **Actualiser la grille de critères** et rédiger une note explicative des modifications apportées ;
6. **Rédiger un programme d'action pluriannuel** ;
7. **Etudier la possibilité d'une extension** de périmètre ;
8. **Participer à l'animation du comité technique** qui suivra cette démarche, composé des partenaires de la démarche rivière sauvage.

Le stagiaire participera à l'audit réalisé par l'AFNOR.

La candidature au label étant soumise à la présentation d'un programme d'actions visant à préserver et améliorer les critères définissant le caractère « sauvage » de la rivière, le stagiaire participera à la réflexion sur les adaptations nécessaires pour les années à venir.

Il-elle mettra en avant les points de vigilance vis-à-vis du risque de perte du label.

A l'inverse, il-elle effectuera des simulations à partir de la grille de critères sur les possibilités d'extension du label sur la partie aval du Galeizon et sur un affluent (la Salandre).

Conditions de réalisation du stage :

- **Localisation** : Cendras, locaux du SHVC ;
- **Matériel de l'EPTB Gardons** : ordinateur et logiciel (SIG : QGis), etc ;
- **Véhicule personnel** avec remboursement des déplacements
- **Rémunération** : indemnités réglementaires + paniers (journées sur le terrain).

Profil / compétences :

- Bac + 5 ;
- connaissance des hydrosystèmes et de la gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin versant ;
- connaissance sur le fonctionnement des cours d'eau, et de la biodiversité associée ;
- connaissance des politiques publiques en environnement ;
- capacité à mener des inventaires de terrain en autonomie ;
- très bonne maîtrise des outils informatiques bureautique (Word – Excel) et SIG (QGis) indispensables ;
- contact aisé, bonne capacité d'écoute et aptitude en rédaction et communication ;
- autonomie, motivation et capacité à travailler en équipe.

Candidature :

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à transmettre à M. le Président de l'EPTB Gardons avant le **jeudi 15 décembre 2022 15h00** :

- par courriel de préférence : eptb.gardons@les-gardons.fr en mentionnant « candidature pour le stage rivière sauvage » ;
- par voie postale : EPTB Gardons – 6 av, Général Leclerc – 30 000 Nîmes. À l'attention de M. NAYROLLES, mention identique à ci-dessus.

La gestion dématérialisée sera privilégiée, n'envoyez donc pas de courrier si vous transmettez votre candidature par courriel. Un accusé de réception vous sera transmis.

Pour toute question, merci d'utiliser le courriel ci-dessus.

Adresses postales :

EPTB Gardons
6, Avenue du Général Leclerc
30000 NIMES

Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles
Mairie de Cendras
Place Roger Assenat
30480 CENDRAS